

Praticien en médiation canine

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

IRTS NOUVELLE-AQUITAINE
Audrey DATCHARY
06.49.89.82.07
a.datchary@irtnouvelleaquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Chaque candidature fait l'objet d'un entretien de positionnement préalable avec Okapis, destiné à valider les prérequis, analyser le projet professionnel et assurer la cohérence du parcours avec le profil du candidat. L'admission en formation est conditionnée à la validation de cet entretien. Les stagiaires peuvent être accompagnés de leur chien, toutes races confondues, seuls les chiens catégorisés ne sont pas admis (catégories 1 et 2, selon la législation en vigueur) Le chien doit : • Etre âgé de 4 mois minimum • Etre identifié, à jour de ses vaccins, en bonne santé et déparasité • Etre socialisé (humains et congénères) • Ne pas présenter de troubles du comportement • Etre capable de rester calme dans un contexte collectif de formation • Etre capable d'évoluer sans agressivité ni prédation au contact d'autres espèces animales présentes sur le site

Prérequis pédagogiques :

L'entrée en formation est ouverte aux professionnels de la relation d'accompagnement justifiant d'un diplôme dans les secteurs du social, du soin, de l'animation socioculturelle, ou de l'éducation spécialisée, ou de l'enseignement, soit d'une expérience significative dans ce domaine : ? BPJEPS ou équivalents dans le champ de l'animation ? Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS) ? Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) ? Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) ? Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DECESF) ? Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) ? Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) ? Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS) ? Diplôme d'Etat d'Infirmier (IDE) ? Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) ? Titres universitaires (psychologie, travail social, santé, éducation...) ou ? Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'accompagnement de publics en situation de vulnérabilité (sociale, éducative, psychique, médicale...) dans un cadre salarié ou associatif reconnu

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

- Positionner sa pratique dans le champ professionnel • Accompagner des publics à partir d'une méthodologie rigoureuse • Travailler en partenariat avec le chien médiateur • Concevoir et animer des séances de médiation canine • Penser son projet professionnel

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 – posture et champ d'intervention – 14 heures de FOAD asynchrone • Définir et situer la médiation canine dans le paysage des pratiques d'accompagnement • Identifier les enjeux, les spécificités et les limites de la médiation animale • Affirmer une posture professionnelle claire, cohérente et éthique • Identifier les apports spécifiques du chien dans la relation d'aide (symbolique, mode d'interaction, fonctions relationnelles) Module 2 – méthodologie de projet et outils professionnels – 33 heures de FOAD synchrone et asynchrone + 7 heures de présentiel • Construire une démarche d'intervention structurée • Concevoir des supports de séance en lien avec les intentions d'accompagnement et les capacités du binôme humain-chien • S'approprier les écrits professionnels et contractuels nécessaires à la structuration de son cadre d'intervention (fiches projet, conventions, bilans) • Etre accompagné dans la rédaction, la structuration et le suivi du Dossier de Présentation du Projet • Se préparer à l'oral de présentation du DPP : posture professionnelle, clarté de l'exposé, argumentation, gestion du temps, réponses aux questions du jury Module 3 – cadre d'exercice professionnel et installation de l'activité – 7 heures de FOAD asynchrone, 7 heures de présentiel • Identifier les différents statuts envisageables et choisir la forme la plus adaptée à son projet • définir un modèle économique, cohérent et pérenne • délimiter les contours de son activité • mettre en place des outils de gestion, d'organisation, de pilotage de son activité • maîtriser les obligations légales et réglementaires encadrant la pratique de la médiation animale • garantir un cadre sécurisé et respectueux du bien-être animal et humain • rédiger les écrits contractuels fondamentaux de la pratique • développer une stratégie de communication professionnelle • activer et entretenir un réseau professionnel Module 4 – Partenariat avec le chien médiateur : éthologie, éducation et bien-être – 35 heures en présentiel • Comprendre les spécificités des contextes d'intervention et leurs impacts sur le chien médiateur • Intégrer les principes de l'éthologie canine • Mettre en place des habitudes progressives aux

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Exercer en tant que praticien en médiation canine. La formation constitue un levier d'évolution professionnelle et un atout dans la construction de projets innovants autour du lien homme-chien

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00571250	du 04/03/2025 au 27/11/2025	La Sauve (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible		
00649348	du 13/02/2026 au 13/10/2026	La Sauve (33)	IRTS NOUVELLE-AQUITAINE	Non éligible		